

Témoignage de Matthieu LORIN, Médecin généraliste à Villaines-la-Juhel

« Avant, j'aurais ramé ! »

Pour quelles situations avez-vous fait appel à PALEX ?

J'ai contacté PALEX pour 2 patients qui présentaient un risque d'hospitalisation ou de ré-hospitalisation et pour lesquels il fallait agir pour assurer le maintien à domicile. Puis une autre fois pour un patient pour lequel la famille s'épuise et demande son institutionnalisation : je suis convaincu que nous pouvons trouver le moyen de retarder l'entrée en EHPAD de ce patient, tout en allégeant la charge de la famille.

Qu'attendez-vous de PALEX au sujet de cette situation ?

Ces situations sont chronophages dans leur gestion : j'attends de PALEX la mise en place rapide d'une coordination, notamment entre soignants, mais pas seulement.

Par exemple, j'ai constaté une mauvaise observance chez une de mes patientes, ce qui provoque chez elle de l'hypotension, donc de possibles malaises conduisant à des chutes. Elle a déjà été hospitalisée 2 fois en 2 mois et demi.

Je me suis adressé à PALEX pour qu'une coordination avec d'autres soignants, notamment avec le pharmacien et l'infirmière, se mette en place. Il s'agit de se concerter pour améliorer l'observance, en organisant différemment la délivrance et la prise quotidiennes du traitement. Nous avons convenu avec Guillaume (NDLR : le référent terrain de PALEX) de mettre en place un plan personnalisé de santé, la patiente étant éligible au dispositif PAERPA : c'est en cours ! Guillaume a pré rempli les documents qu'il m'a adressés et contacté la chargée d'accompagnement de la MDA (NDLR : Maison Départementale de l'Autonomie).

Une autre de mes patientes, que je connais peu, présente des problèmes de santé aigües qui l'ont déjà conduite à de multiples chutes. Elle est d'ailleurs hospitalisée actuellement : il est nécessaire de mettre en place une coordination pour préparer la sortie d'hospitalisation de cette patiente. Guillaume a déjà contacté l'EAAR (NDLR : Equipe d'Appui d'Adaptation Réadaptation) pour une évaluation du domicile, et là aussi nous allons rédiger un plan personnalisé de santé : tous les documents ont été pré remplis par Guillaume !

Est-ce que l'accompagnement des référents terrain vous a convenu ?

Oui, c'est très positif et aidant : il est un appui indispensable, je ne ferai pas cela tout seul. Il est d'un soutien précieux par exemple dans le cadre de la réalisation de plans personnalisés de santé, et nous explique bien toute la démarche jusqu'à la cotation de l'acte ! Un atout pour tous ceux qui ne sont pas rodés à PAERPA comme moi !

Il centralise également toutes les informations sur la situation, et ceci de manière plus précise que je pourrais le faire, car il y a toujours des pans qui m'échappent : il faut bien dire qu'il détient une réelle expertise !

Comment auriez-vous fait auparavant ?

PALEX me fait gagner un temps fou, et c'est fait de manière plus professionnelle. Avant, j'aurais ramé ! J'aurais certainement été contraint de rapprocher les consultations et les visites. J'aurais dû mettre en place une concertation au sein du pôle de santé, puis j'aurais contacté moi-même la MDA (NDLR : Maison Départementale de l'Autonomie), l'ADMR (NDLR : Aide à domicile en milieu rural) ...

Ces situations nécessitent de se coordonner : ça demande du temps, de l'énergie pour se concerter, prendre les contacts ... et aussi une certaine expertise que je n'ai pas : clairement, lors de mes études de

médecine, on ne m'a pas appris la "prise en charge sociale" par exemple ! Enfin, il faut le dire, tout ce temps passé n'est pas rémunéré.

Pensez-vous faire appel de nouveau à PALEX ?

Oui, j'attends de voir comment va se dérouler la mise en place concrète des plans personnalisés de santé, mais j'ai déjà identifié de nombreux patients pour lesquels les situations sont préoccupantes !

Puis c'est tellement simple pour moi : je décroche mon téléphone ou j'adresse un mail, et Guillaume (*NDLR : le référent terrain de PALEX*) prend en charge ma demande. On en discute, et il met en place les actions nécessaires : s'il faut par exemple faire appel à la MDA (*NDLR : Maison Départementale de l'Autonomie*), il s'en charge. C'est source de confort et rassurant dans la prise en charge des patients complexes ! De plus, Guillaume s'adapte et communique prioritairement par MS Santé avec moi car c'est ce qui me convient !